

Madame la députée ;

Monsieur le Sénateur ;

Monsieur Saumon, Président du CD80, retenu a souhaité être représenté par Madame Maille-Barbare, 4<sup>ème</sup> Vice-présidente du CD80 chargée des collèges et de la réussite scolaire ;

Madame, Monsieur nos Conseillers départementaux ;

Monsieur le Président de la CCVS, empêché... mais largement représenté par plusieurs Vice-présidents et Maires de la CCVS ;

Monsieur l'abbé ;

Mesdames Messieurs.

Votre présence nous honore et montre l'intérêt que vous portez à notre commune et à ce qui s'y passe.

Nous inaugurons aujourd'hui cet espace que nous appelons espace multi activités ou multi loisirs ; *il faudra peut-être que nous lui trouvions un autre nom.*

En quelques mots, un tel espace, pour quoi faire ? Et avons-nous besoin d'une telle réalisation dans notre village rural ?

Un parc multi-activités pour quoi faire ?

L'idée directrice que j'avais en proposant ce projet au conseil municipal qui l'a validée à l'unanimité, était qu'à chaque âge de la vie, nous avons une bonne raison pour venir ici ; ce site est donc pour tous. Alors que peut-on venir y faire ? Je vous propose de vous mettre à la place d'un gentellois(e) et découvrons ensemble ce terrain.

Quand je suis tout petit, c'est en poussette que papa et maman m'emmènent faire le tour du terrain : il y a des allées en mélange terre-pierres assez larges pour se promener tous les trois (et il paraît même que maman venait s'y promener avec moi avant ma naissance... mais ça je ne m'en rappelle pas).

Un peu plus grand, à l'âge des balançoires, du toboggan, des escalades... un espace de jeux pour enfants m'attend... et il y a un banc pour papa et maman ; tout à côté des jeux et il est à l'ombre si besoin.

J'ai grandi et maintenant je fais du vélo. Des ateliers d'apprentissage de la mobilité à vélo sont là et juste à côté il y a une piste de BMX où je pourrai aller quand j'aurai encore grandi : « des woops avec du flow » m'attendent. Bon, moi je vais vous avouer que je ne sais pas bien ce que cela veut dire « des woops avec du flow » mais lorsque nous l'avons conçu ce circuit, je l'ai entendu dire par un spécialiste des pistes de BMX alors c'est que ça doit être bien. Je me remets dans la peau d'un jeune de Gentelles.

Depuis que je vais à l'école, je viens aussi parfois ; mes professeures ont toujours plein d'idées pour nous faire découvrir tant de choses ici ou pour faire du sport.

Je suis grand maintenant, je joue au foot avec les copains – et là y a plus papa ou maman avec moi – Il est plus petit qu'avant le terrain mais y'a plus de trous où l'on se tordait les chevilles.

Maintenant, bon, les copains c'est bien... mais depuis que j'ai trouvé le banc caché sur le terrain, celui que l'on appelle le banc des amoureux je viens encore... et là papa et maman savent pas que je suis là.

Adulte, je viens pour un pique-nique sur les tables prévues ; je viens aussi ramasser les fruits des variétés anciennes qui ont été plantées dans le verger conservatoire ; j'apprends à reconnaître les 17 variétés locales d'arbres et arbustes présents en marchant sur les chemins tracé ou même à côté des chemins, on a le droit aussi. S'il fait moins beau, à l'abri dans la cabane je profite du paysage agricole picard et si c'est grand soleil l'amphithéâtre de verdure m'attend pour rêver ou, pourquoi pas, assister à une représentation artistique. Je peux aussi courir sur les chemins tracés ; il y a plusieurs circuits possibles et si je suis en forme pour un petit arrêt dynamique : il y a 6 ateliers sportifs disséminés : abdos, sautes moutons, équilibre sur poutre etcetera sont là pour moi.

Je peux aussi y préparer ma marche ou mon circuit à vélo – un porte vélo est prévu - sur les chemins de randonnées qui partent d'ici avec la carte à disposition. *Pas encore en place, cela va venir.*

Ou tout simplement je viens y respirer en rentrant du travail.

Bref à chaque âge de la vie, chacun a une bonne raison pour venir.

Pour réaliser tout ceci, il faut les finances et vous savez que nos communes sont de moins en moins en capacité, car de moins en moins aidées. Cette réalisation a été possible grâce à la vente en décembre 2014 du dernier bien immobilier en propriété à la commune. Cette vente avait été décidée par la précédente municipalité et il avait été souhaité alors que cet argent ne parte pas dans le fonctionnement général de la commune mais soit utilisé pour réaliser un équipement durable pour les habitants. J'ai souhaité respecter ce vœu.

Le coût total de l'ensemble est d'environ 130 000 € ainsi que vous avez pu le lire dans les comptes rendus des différents conseils municipaux que nous mettons dans vos boîtes aux lettres. Heureusement il y a eu aussi des subventions.

C'est ainsi que nous avons obtenu et je veux remercier les élus qui ont répondu à notre demande :

- Une aide du Conseil Départemental dans le cadre du plan transitoire. Nos deux élus départementaux Nathalie Marchand et Jean-Louis Piot ont bien relayé notre demande. Merci à eux et au Président Saumon. 15 000 €

- La réserve parlementaire – elle existait encore - initiée par Barbara Pompili à qui j'avais fait part du projet et qui nous a été accordée par Romain Joron qui était notre député alors : 3 000 €. J'avais invité Romain, ce jour ; il a décliné l'invitation. Dans son message il précise qu'il était bien normal pour lui d'avoir accordé cette aide ; le projet le méritant.

- Une autre réserve parlementaire (le projet a été scindé en plusieurs lots pour pouvoir obtenir ces différentes aides) accordée par le Monsieur le Sénateur Christian Manable. Je veux souligner ici que je lui avais fait en votre nom une demande de subvention pour d'autres travaux en 2015, celle-ci ne m'avait été refusée au motif que les crédits avaient déjà été totalement distribués. Mais Christian m'avait dit alors « je te promets que pour l'année prochaine, je te garde une part de ce que je peux avoir comme subventions à accorder ». Et dès le début de l'année 2016, c'est lui qui par l'intermédiaire de Christian Fauvet, son assistant, m'a contacté pour me demander ce qu'il pouvait nous aider à réaliser dans la commune. Merci Christian. Nous avons obtenu ainsi 5 000 €.

- Une participation de la Communauté de Communes du Val de Somme, dans le cadre de son plan d'équipement des communes en jeux sportifs, pour la fourniture et pose de jeux pour les enfants (balançoires, agrès, obstacles pour les vélos...). Environ 20 000 €

Cet espace est déjà bien utilisé ; il n'y a pas eu besoin d'attendre son inauguration pour cela et c'est tant mieux. Mais, nous le savons aussi hélas puisque j'ai déjà eu l'occasion de vous en faire part, le site a déjà été bien dégradé pendant les travaux : motocross sur les buttes de terre juste élevées et non encore stabilisées et ceci à plusieurs reprises ; passages de voitures et de quad sur le terrain de football juste semé et donc non consolidé créant de profondes ornières ; tentative de mise à feu de l'abri en bois... Ceci malgré la pose de protections provisoires pendant les travaux. Nous avons bien sûr pensé à cette pose de protections, conscients que ces risques d'intrusion existaient. Nous avons dû augmenter un peu le budget initial pour les renforcer. La seule réponse cohérente que nous pouvons avoir face à de tels comportements, en plus de la pose de ces défenses passives, est bien sûr l'éducation mais aussi une occupation régulière de cet endroit... plus il y aura d'utilisateurs, moins les casseurs auront de possibilité d'agir. N'hésitez pas à nous signaler tout comportement délictueux, nous les signalerons aux forces de l'ordre comme nous avons malheureusement eu l'occasion de déjà le faire.

*Second point, Pourquoi une telle réalisation ici ?*

Que chacun se rassure, votre municipalité n'a pas la folie des grandeurs et ne veut ni ne peut proposer tout ce que l'on peut trouver en ville (*même dans une petite ville aux grandes émotions* 😊) et ce n'est pas un parc urbain que nous avons conçu mais bien un parc rural ; regardez l'allure des bancs et de tout le mobilier : la rusticité - et aussi la solidité - a été privilégiée. Voyez qu'il n'y a pas de bitume mais uniquement des sols drainants même sur les voies de circulation. Voyez toute la verdure qu'il y a... et évidemment, l'essentiel des équipements sont dits PMR c'est-à-dire accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est bien normal malgré le surcoût que cela engendre. Nous avons gardé bien évidemment les mares ; elles sont

fonctionnelles et reçoivent les eaux de pluie collectées dans le village (et aussi, mais c'est moins bien des eaux usées rejetées directement dans la rue). Nous avons souhaité améliorer leur efficacité de dépollution en les plantant de végétaux aquatiques. Cela allie l'esthétique et le fonctionnel. Tout ceci sera observable depuis un chemin qui en fait le tour au sommet de la butte. Certains auraient préféré que ces mares soient entourées d'un grillage haut... nous n'avons pas fait ce choix. Certes le danger de tomber dans l'eau existe mais si les enfants sont très petits, ils viennent avec leurs parents et sous leur responsabilité ; s'ils sont plus grands, ils sauront bien sortir seuls, d'autant que depuis le curage de ces mares en 2015 elles sont quasiment tout le temps à sec.

Alors pourquoi cet équipement dans un village ? Et en avons-nous besoin ?

Comme lors de mon intervention de début janvier lors de notre dernière cérémonie des vœux, je me permettrais pour la seconde fois en quelques mois, une citation latine : *Mens sana in corpore sano* : Un esprit sain dans un corps sain. Nous faisons beaucoup pour l'équipement et le fonctionnement de l'école ; nous nous efforçons d'accueillir régulièrement au village des animations et spectacles – théâtre, musique, cabaret...pour tous, adultes comme enfants. C'est le *Mens sana*. Nous souhaitons aussi aider au développement chez chacun d'un corps sain en plus d'une tête bien faite. Développement par le sport, par la découverte, par la promenade... bref tout ce que chacun pourra venir faire ici... C'est le *in corpore sano*. Notre village offre ainsi à tous les possibilités d'un développement équilibré.

Une fois les travaux décidés, votés et budgétés en conseil municipal, il y a une longue route entre nos souhaits et leur achèvement.

Nous avons demandé au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fiche descriptive. Chloé Bonder a réalisé ce travail. (Chloé ne peut être présente aujourd'hui mais à sa demande je l'ai emmenée sur place il y a quelques semaines : ... elle a beaucoup apprécié ce que nous avons fait de ce terrain. Cette fiche du CAUE a servi de base pour contacter les entreprises potentiellement à même de mener un tel projet. Trois sont contactées et répondent à l'appel d'offre. Nous les rencontrons sur le terrain ; ils proposent leurs démarches et nous choisissons lors du conseil municipal du 8 janvier 2016 le cabinet Elise et Martin Hennebique. Nous pensions que ce cabinet, étant une petite structure, saurait bien répondre à notre démarche ; les autres propositions étaient elles aussi de qualité ; mais il faut bien choisir. Ils sont là tous les deux et je peux dire que nous n'avons pas regretté notre choix. Ils ont fait leur notre projet, toujours prêts à conseiller, cherchant le meilleur rapport qualité/prix, sans dépassement de délais... ni de leurs honoraires ; proposant des plans précis et explicites. Merci à vous ; je leur passerai la parole ensuite. Nous avons apprécié leur vision pour l'aménagement de ce site... mais là où nous voyons un emplacement pour une structure technique (une table, un banc...) eux seront capables de vous expliquer pourquoi il faut qu'il soit là et qu'ailleurs cela n'irait pas ; ils vous diront pourquoi là où nous voyons des champs eux y voient les traces d'un paysage fait de reliefs doux aux teintes changeantes qu'ils ont pris en compte dans les esquisses fournies ; pourquoi là où nous voyons un profilé technique entre deux levées terre ou un angle au croisement de chemins, non, non, non, pour eux, cet angle ne pouvait pas avoir une autre valeur, c'est un rappel esthétique du paysage environnant qu'ils ont voulu mettre en exergue. Bref, ils vous diront dans quelques instants leur démarche et merci à vous deux pour votre investissement.

Ensuite il faut trouver l'entreprise qui mettra en œuvre tout ceci. Là encore, un appel d'offres, une commission qui se réunit, différentes propositions reçues. C'est l'entreprise Terspective que nous avons choisie. Là encore, nous n'avons pas regretté notre choix. Très rapidement nous nous sommes rendus compte que tous les trois (municipalité, cabinet, entreprise) nous étions sur la même longueur d'ondes : un parc multi-activités dans un village rural ne se conçoit pas comme un parc urbain et chez nous trois la prise en compte de la ruralité et de l'environnement a toujours été présente. Cela se traduit par le choix de matériaux bruts ; une utilisation de bois issus de forêts régionales labellisées, la plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales, le moins possible de surfaces imperméables... C'est donc avec une entreprise à l'écoute de nos désirs et de ceux de Martin et Elise, n'hésitant pas à reprendre un travail quand nous souhaitions des modifications que nous avons travaillé. Par exemple, sachant que certains allaient dans un petit chemin pas très

loin d'ici où il y a un Noyer pour glaner et n'oubliant pas que cet endroit est fait pour vous j'ai alors demandé à Terspective de remplacer quelques arbres prévus par des Noyers. Cela s'est fait sans problème. Je pense pouvoir dire qu'il y a eu un accord total entre nous trois, la commune- maître d'ouvrage -, le bureau d'études et l'entreprise – maître d'œuvre - dans l'esprit que nous avions pour réaliser ce projet. A vous aussi je veux exprimer nos remerciements pour avoir réalisé ces travaux dans ces conditions.

Et voilà, il est là ce site ; presque 4 ans se sont écoulés depuis la proposition de ce projet au conseil municipal et sa réalisation. Nous venons d'en faire le tour et pour certains de le découvrir. Il attend maintenant les Gentelloises et Gentellois et nous espérons qu'il répondra à vos attentes. Sa fréquentation sera notre meilleure récompense.

Je passe la parole à Elise et Martin Hennebique.